



COMMUNIQUE

Concerne: N8 entre l'intersection vers Septfontaines et l'intersection vers Greisch

Objet: Réglementation temporaire de la circulation à l'occasion de travaux forestiers

L'Administration des Ponts et Chaussées tient à vous informer que,

la N8 sera barré à toute circulation entre l'intersection vers Septfontaines et l'intersection vers Greisch, dans les deux sens,
du 16 décembre 2024 au 18 décembre 2024 de 09 :00 - 16 :00.

Une déviation sera mise en place suivant le plan en annexe.

Nous restons à votre disposition pour des informations supplémentaires.